

	<b>Groupe d'Experts Pays de la Loire</b> <b>Action 2</b> 2 <sup>e</sup> réunion Casdar 5521 « RED-SPyCE »	08/11/2018 Angers
Compte rendu	Animateurs projet RED-SPyCE Sonia Ramonteu, Lionel Magnin	

**Tâche 2.2 : Appréhender le futur de la PCE par la construction de scénarios de futurs probables (CRAO, Nelly DUBOSC)**

**Objectifs de la réunion : Affiner les scénarii travaillés en GE2 (10 novembre 2017) pour**

**(1) Évaluer les évolutions des exploitations PCE selon chaque scénario**

**(2) Proposer des leviers d'action en faveur de la PCE dans chaque scénario**

### **Liste des participants**

Claire Delalande, ADEME

Emilie Denis, CIVAM AD 72

Nejla Ben Harfa, ESA Angers

Benoit Rubin, IDELE

Olivier Bichot, Agence de l'eau

Brigitte Boigné, AFOCG

### **1.Introduction et typologie des participants**

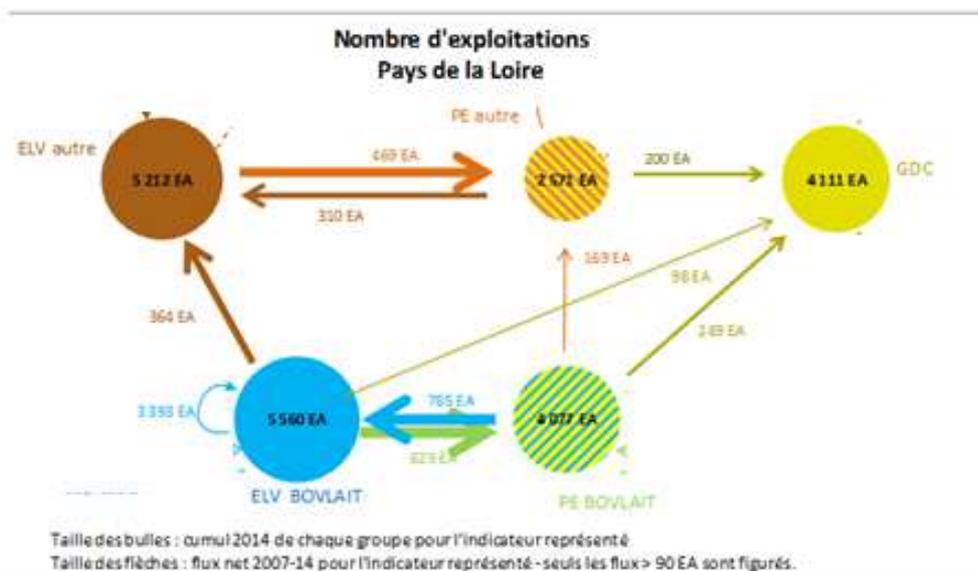
Le groupe a été fortement diminué pour cette dernière réunion mais un certain équilibre des compétences et des approches a tout de même subsisté. La composition du groupe au fil des 3 réunions aura notamment été impactée par plusieurs arrêts maladie

### **2.Analyse des mutations 2015-2030**

Après quelques rappels sur les acquis du projet (présentation des résultats statistiques d'évolution de la PCE entre 2007 et 2014), les experts ont été répartis en 2 sous-groupes (un groupe pour le scénario 1, un groupe pour le scénario 2) pour bâtir les matrices d'évolution des exploitations agricoles à horizon 2030 selon chacun des scénarii. Compte tenu des effectifs, il n'a pas été possible de créer un sous-groupe pour le 3<sup>e</sup> scénario.

La matrice 2007-2014 présentée ci-dessous servait de base de réflexion et les experts disposaient également des documents issus des 2 réunions précédentes.

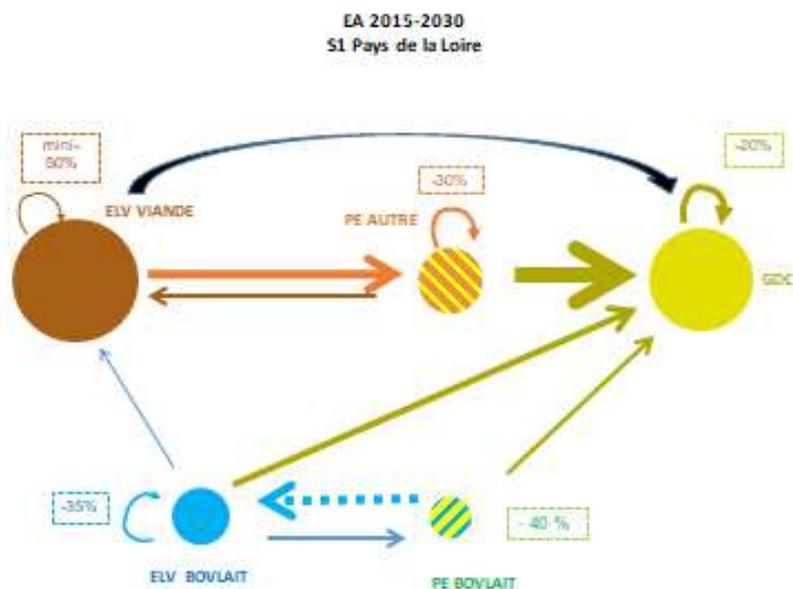
## Les principales mutations en PDL



Un apport complémentaire sur les simulations micro-économique ORFEE (modèle d'optimisation des exploitations agricoles) est fait après l'atelier afin d'alimenter les discussions lors de la restitution des groupes.

### Scénario 1 : Ultra-libéralisation des marchés et mondialisation galopante

Matrice proposée par le groupe de travail :



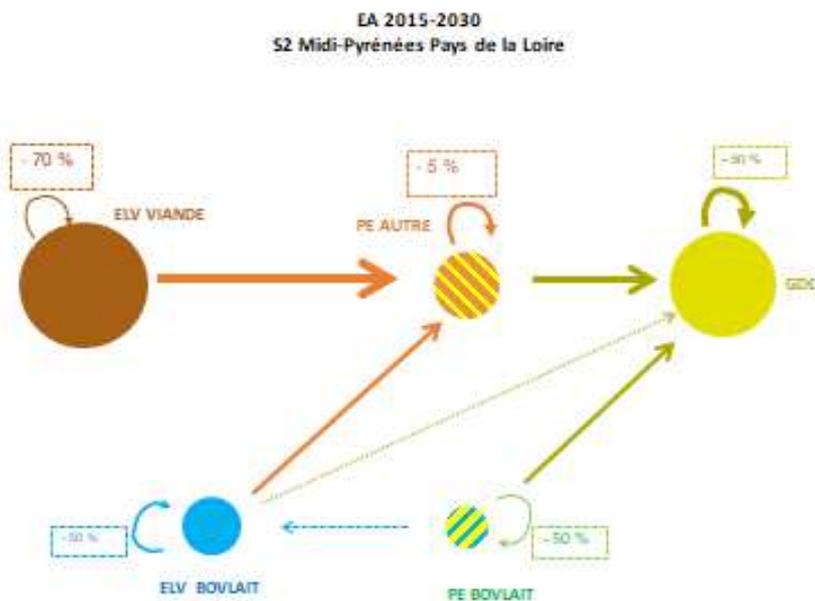
Parmi les évolutions, on note :

- Accentuation de la baisse du nb d'EA : à voir d'ailleurs si le rythme de diminution n'est pas un peu sous-estimé ?
- Constat de spécialisation, tendance très fortement vers la droite (céréalisation).
- Pour ceux ayant plusieurs ateliers : déconnexion des ateliers, pour PE lait et notamment pour PCE autres : résultat de la fusion d'EA intégrant monogastrique avec une forte augmentation de surfaces.
- Introduction d'une nouvelle flèche : d'Élevage spécialisé autre vers GC, car la viande est fortement menacée avec une ouverture importante du marché intérieur aux importations.
- L'arrêt du lait est observé mais dans une moindre mesure par rapport aux autres types d'exploitations ayant de l'élevage.
- On ne croit plus à la conversion lait- viande.
- On pressent un fort agrandissement des EA, avec une potentielle orientation vers un modèle sociétaire et participation d'investisseurs privés, s'appuyant sur du salariat à bas cout. Cela conduit à une augmentation d'exploitations avec des ateliers cultures et élevage déconnectés.

Dans certaines zones on pourrait observer, comme cela a déjà été le cas dans certaines régions comme en Midi Pyrénées, un quasi effondrement de l'élevage. Ainsi dans l'Est du Maine et Loire et la Sarthe, un tel effondrement n'est pas impossible.

### **Scénario 2 : Economie territoriale et recentrage sur la qualité**

Matrice proposée par le groupe de travail :



Ce scénario est très influencé par la demande du consommateur qui s'oriente vers la qualité, la proximité. L'hypothèse est que sous l'influence de ce moteur (la demande pour le local de qualité), on

observe un impact sur la production (plus diversifiée localement globalement), et les débouchés (circuits courts privilégiés, mais cela n'exclut pas des GMS qui s'adaptent et investissent déjà ce créneau - cf rayon AB -). Par contre le marché export perd des parts de marché, et donc globalement baisse de production, c'est une orientation un brin révolutionnaire pour les PDL qui a actuellement une part importante de productions destinées à l'export, ce qui conduirait donc à des baisses importantes du nombre d'exploitations dans la plupart des catégories, en dehors de la PE autre, qui constituerait une voie d'adaptation possible pour répondre à ce contexte.

Toutefois, parmi les 3 experts, il y a des nuances de visions, entre celles qui y croient et une personne plus mitigée.

S2 s'appuie sur une forte demande via notamment de la VD via des magasins de producteurs et le développement de la RHD. La logique actuelle des collectivités territoriales avec les PAT serait renforcée.

Comment cela influe-t-il sur les structures d'EA ? Là aussi des positions un peu différentes :

S2 semble favorable à la PCE : le consommateur par ses exigences qualité dicterait le fait d'être en PCE, les systèmes herbagers sont une manière d'y répondre, les SPCE autonomes aussi notamment (il y aurait une réelle mutation vers ces systèmes), dont les SPCE avec monogastriques.

Le consommateur citoyen imagine et veut des EA très diversifiées positionnées sur le créneau de VD, donc des EA en PCE, ce qui pourrait impliquer parfois des grosses structures et nécessiterait une forte mdo et a priori une spécialisation des personnes en termes de compétences (ex pdn laitière fermière : besoin de rationaliser pour ne pas « être au four et au moulin »).

A la question quelles EA sont les mieux positionnées pour approvisionner la RHD (via des AO) et les magasins de producteurs qui auraient le vent en poupe, 2 options sont possibles : soit des EA effectivement diversifiées (dont en PCE), soit aussi des EA spécialisées qui se regrouperaient pour proposer ensemble une palette diversifiée.

Certaines EA en PCE sont déjà saturées en termes de travail ne pourraient pas dégager un temps suffisant pour également proposer de la VD, la question de la rémunération de ce temps de vente directe fait débat. Le revenu de ces EA très diversifiées en VD actuellement pose question et ne permet pas toujours de rémunérer le travail nécessaire pour assurer la VD.

Pour permettre le développement de ce S2, il faudrait développer des petits outils de transformation locaux qui manquent aujourd'hui car les agriculteurs sont très éparpillés, ce qui pourrait s'imaginer s'il y a une volonté commune (et une capacité d'investissement liée) de producteurs de monter ensemble de telles plateformes. Il y a des expériences actuellement, le GAB réfléchit à des abattoirs mobiles, mais il y a des échecs aussi d'où la nécessité d'être prudent.

Une des limites à ce S2 réside dans le manque de cohérence entre les besoins des consommateurs et le prix d'achat consenti (consentement à payer).

### Points de discussion

On imagine que ce S2 orienté qualité et proximité locale/territoriale n'exclut pas les GMS et industriels qui sont déjà sur ce créneau, ce qui contrebalance un peu cette évolution, contribuerait à la spécialisation des exploitations (aide aux contrats industriels, gros producteurs maraichers) et inciterait à l'agrandissement.

On peut penser qu'il y aurait vraisemblablement une juxtaposition des 2 scénarios sur un même territoire, avec S2 plutôt à proximité des pôles urbains. Garder des débouchés filières longues pour une même EA permettrait aussi d'assurer un revenu minimum.

### **3. Leviers d'action pour la PCE**

Pour cette deuxième séquence, le travail n'a pas pu être mis en œuvre en sous-groupes car un expert a dû quitter la réunion.

Après un temps de réflexion individuel, chaque expert a proposé quelques leviers d'action en faveur de la PCE dans le cadre des 2 scénarios traités le matin.

#### **Scénario 2 : Economie territoriale et recentrage sur la qualité**

S2 :

- **Main d'œuvre** et outils transfo sont des critères/conditions pour S2, donc un levier pourrait être de faciliter l'embauche de salariés tels que crédit, accompagnement à l'**embauche**
- **Former** les futurs agriculteurs autrement : stage en EA et sur un outil de transformation pour voir les filières et développer l'ouverture
- Fort **soutien** aux **OP** : augmentation de leur poids/ pouvoir de négociation et d'influence face aux acteurs de filières longues pour contrat et filière collective, ne pas se concentrer uniquement sur la VD
- **Valorisation des bénéfiques environnementaux** issus de la **PCE** : cela doit être rendu visible aux yeux des consommateurs même dans des filières assez longues, communication, valorisation économique et en termes d'image : s'appuyer sur des indicateurs précis. Rajouter au prix classique un paiement pour service environnemental (**PSE**) : ex. eau du bassin Rennais (rémunère les efforts d'agriculteurs pour améliorer la qualité de l'eau)
- Faire évoluer certaines réglementations actuelles limitant l'approvisionnement local : pour contourner juridiquement les **marchés publics** (difficile de définir ce qu'est le local avec des critères, risque d'être perçu anti-UE). Simplifier les marchés publics. Ex règles de minimis.
- Encourager les collectivités qui mettent place une démarche vertueuse (par des primes ? à voir avec les règles de marchés publics). Conforter les volontés politiques d'être sur mieux disant et non sur du moins disant (or malgré tout, les choix incluent des questions financières). Intégrer des clauses environnementales dans les PAT
- « Vraie » **éco conditionnalité des aides**, pas juste un simple respect
- Imposer des contraintes au **maintien des prairies** car c'est une manière de maintenir l'élevage : demande d'autorisation pour le retournement ? c'est interdit en zone Natura 2000: mais risque d'être contreproductif, certains agri pouvant faire le choix de ne pas déclarer de surfaces en prairie pour qu'elles ne soient pas être figées...
- Incitation financière à un **assolement diversifié** sur EA, qui va générer élevage

- Aide pour l'animation et la réflexion pour mettre en place des **outils collectifs de vente directe** : animation de réseaux locaux, outils, lieux de plateforme, organiser le collectif, mais vigilance : VD peut être anti-environnemental (bilan C) : aider à la cohérence
- **MAE diversification** : ceux qui sont en MAE respectent déjà : pas d'incitation à des efforts supplémentaires, il faudrait aller vers « plus vous ferez d'effort plus vous en toucherez »
- **Rémunération stockage C** (haie et prairies) : pas arracher, compensation C peut être intéressante, ex. projet carbocage (dont l'objectif est de concevoir une méthode assurant l'évaluation du stockage de carbone par les haies et propose l'expérimentation d'un marché carbone local sur 3 territoires pilotes)
- Enjeu foncier : préserver le **foncier péri-urbain** : ateliers proches des zones de consommation des villes, pour développement de la PCE proche des marchés, ce sont souvent les meilleures terres aussi (ex agglomération Nantes), mais le prix du foncier autour des villes complique. Il faudra de l'incitation et non réglementation : maîtrise foncière par la collectivité : garder une superficie sur affectation des sols (PLU, SCOT). Cela n'empêchera pas la spéculation foncière ; pour rester agricole, il faut que les zones soient exploitées et pas en friches : projet, arrêt d'extension des zones pavillonnaires et zones commerciales, sols imperméabilisés
- Réglementation sur la **taille des EA** (dans un contexte S2): que ça n'excède pas une certaine taille...
  - grosse structure polypécialisée : 1 responsable par ateliers, collectif de main d'œuvre, il faut maîtriser la cohérence du système car risque de perdre le bénéfice PCE si grosse superficie, coordination entre ateliers pas simple quand on est dans une grande structure
  - outils de contrôle structure a existé, mais tout peut être contourné...
  - pas contre l'agrandissement des EA mais faut maîtriser pour éviter l'arrivée de capitaux extérieurs
- **Education des consommateurs** : manger des fruits et légumes de saison, acheter des produits plus bruts et cuisiner soi-même, être attentif aux signes de qualité en lien avec le territoire
- Augmentation, développement de la taxation de **produits** vendus ayant une **empreinte écologique carbone** forte
  - pour éviter AB lointain, coupler critère de production et bilan C
  - marquage possible des GES émis par un produit
- Développement et accompagnement de **filières courtes de proximité** : la carotte et le bâton, principe du pollueur payeur, redevance phyto augmente (sans doute pas encore assez forte !)
- **Outils de transformation** : adapter la réglementation des **normes sanitaires** de façon proportionnelle à la taille
- **Fond assurantiel** qui prendrait le relais : prise en charge du risque afin que l'atelier ne mette pas la clé sous porte en cas de difficultés (crises sanitaires). Les gros mettraient aussi au pot pour mutualiser les risques.

### **Scénario 1 : Ultra-libéralisation des marchés et mondialisation galopante**

Dans ce scénario, les experts partagent l'idée que la PCE est « mal barrée ». Une PCE couplée ne sera pas suffisante s'il y a désengagement de l'Etat, ouverture au marché libéral.

La diversification produit est un atout (/aléa prix), mais la connexion entre ateliers sera moindre, à moins d'agriculteurs convaincus.

Le maintien d'une PCE couplée pourrait être favorisé si la puissance publique mettait tout de même des contraintes sur les enjeux tels que l'urgence climatique, et la santé publique. Leviers identifiés au sein de ce scénario :

- **taxe C** (même si modérée/S3) ou **taxe phyto**
- incitation par le **privé** : **marques**

Il faudrait aussi **communiquer** sur le fait que les systèmes PCE connectés sont capables d'être **résilients**.

Dans le contexte actuel, on n'avait jamais vu autant de grosses EA en vraie difficulté financière, procédure collective, crise laitière, suite à de gros investissements. D'où un questionnement dans un scénario favorisant encore la concentration, de l'inertie du système ? Ceux engagés dans cette voie, ayant déjà fait investissement : seront-ils capables de faire marche arrière vers plus de complémentarité?

#### **4. Conclusion et diffusion**

Les personnes présentes souhaiteraient avoir une vision d'ensemble du projet et seraient intéressés par un temps de restitution en région.

Elles envisagent de partager certains livrables et résultats au sein de leur organisme et avec leur réseau afin de leur donner un écho.